

BULLETIN FLUVIAL.

Fourni par le Bureau Météorologique à la Nouvelle-Orléans. Département de l'Agriculture des Etats-Unis. L'étiage à 8 heures A. M.

Nouvelle-Orléans, 14 décembre 1908.

Table with columns: STATIONS, Pleine hauteur à la rive, Ligne de danger, Hauteur, Changements dans les dernières 24 heures.

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès. Inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES. Ben. W. Imann & Gertrude Ozerne, Albert S. Golding & Ruby M. Hall, Ernest Ingram & Belle Johnson, Albert Cure & Mathilda Crump, Paul B. Hansman & Lillian G. Gaudier, Harris P. Ralston & A. Penrose, Edw. W. Ruel & Emily B. Edmund, Jas. Lloyd & Etienne Borer, Chas. Young & Griffin Warner, John Holm & Théodora Phillips, Angelo Cusimano & Marie F. Grande, Jas T. Mauz & Ellen L. O'Connor, Charles Lorenz & Lillian May Hartley, Walter C. Kennan & Arvide T. Crump, Emilie Sugasti & Lurette Brossette.

NAISSANCES. Mmes Calogero Piccolotto, une fille; John P. Zeller, un garçon; W. F. Hollowell, un garçon; Louis Fichtinger, une fille; Griffin Warner, un garçon; Samuel Hawkins, un garçon; Samuel Ball, une fille; Frank Sives, un garçon; Wm. J. Myhan, un garçon; Giuseppe Marciato, une fille; Fred A. Frey, une fille; Chas. J. Phillip, un garçon; Joseph A. Meilleur, une fille.

DECES. John C. Baker, 53 ans, Natchez, Miss.; Salvatore Russo, 48 ans, Hôpital; Geo. Ferrer, 56 ans, 1629

Josephine, Catherine Smith, 71 ans, Assie Ste-Ann; E. A. Wells, 81 ans, Soldiers Home; Geo. E. Payne, 17 ans, Hôpital de Charité; Florence Jimison, 73 ans, 1806 rue Cypress; Antonia Gillian, 16 ans, 1623 rue Urquhart; Mary J. Fruchtaicht, 40 minutes, 2125 Chipewa; Thomas Waitin, 50 ans, 316 S. Liberté; Pochontas Evans, 42 ans, Hôpital de Charité; Vve Julia Joseph, 78 ans, 3316 St. Charles; Antoine Jenkins, 56 ans, 1612 Urquhart; Clarence Hebert, 24 ans, Hôpital de Charité.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Successions ouvertes. Veuve John Christ, Albert G. Phelps, Jehn M. Murphy, Claiborne Ceiles, Anna Crawford. Demande d'émancipation. Pierre Shanon. John T. Gibson vs Giuseppe Carron, réclamation \$485.90. Thomas Tomney vs A. Montens, possession d'un local. D. K. Swift vs Chicago Texas Land & Lumber Co., réclamation de \$813.00.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

JUGE A. M. AUOON. Comparutions. Chas McKey, actes de violence; Eddie Gule, port d'arme cachée; Chofield Henry, violation de l'acte 115 de 1898. Condamnation: Viola Davis, larcin, 90 jours dans la maison de refuge.

BANQUET.

La Louisiana Benevolent and Protective Association a célébré dimanche dernier le vingt-septième anniversaire de sa fondation par un grand banquet dans le hall de l'Union Française.

COUR SUPREME DE L'ETAT.

Nouvelles auditions de causes refusées. J. Richard Wells vs Gertrude Johnson. L'Etat de la Louisiane vs Geo. W. Lindsay. Taylor Webster vs U. W. Howcott. Thos C. Bishop vs Hy N. Sherburne. Anne La Butte Le Danois Oil & Mineral Co vs Alfred Bobb. Donovan et Daley vs Travers et Hermann. Vve Geo. Provenzano vs Fred Giesmer. Vve Aug. K. Tate vs Nicholson Publishing Co. Décision du Juge Breax: Jas E. Dunlap vs V. A. J. Berthelot, jugement confirmé. L'Etat de la Louisiane vs Dr L. J. Breax, jugement infirmé. J. H. Stevens vs Louisiana Long Leaf Lumber Co, jugement confirmé. Par le Juge Nicholls: Martin R. King vs Nancy C. King, jugement infirmé. Apollina Richard vs Louis Charlot, jugement confirmé. Louis Robinson vs Mme Clara Cochran, jugement amendé. B. B. Black vs W. J. Sutcliffe, jugement confirmé. Par le Juge Monroe: F. B. Crossett vs J. W. Campbell, jugement confirmé. Siltman and Burton vs Hollis W. Lindsey, jugement confirmé. Lawrence Downey vs Baton Rouge Electric and Gas Co., jugement infirmé. Lee Lumber Co. vs Albert E. Hotard, jugement infirmé. Par le Juge Land: H. E. Gates vs Union Saw Mill Co., jugement infirmé. Geo. Geringer vs Crowley Oil & Mineral Co., jugement amendé. D. J. O'Shea vs D. T. Stafford, jugement confirmé. Louis F. Learney vs B. R. Mayer, jugement amendé.

Ventes inscrites au bureau d'adjudications.

Society of St Vincent de Paul & Mme Pauline Keeler, portion, Première. Deuxième, Dryades et Barroque, \$2.750. Richard P. Le Saasier & Bradshaw & Gerdon, 2 terrains, Magnolia Euphrasie, Clara et Delord, \$6,000. Star Land Co. & Sidney J. Bokoroff, terrain, Remard, Flood, Camin, St Claude, \$25. Wm Heitman & Vve Jacob Heitman et al., 2 terrains, Constantinople Camp, Marengo et Chestnut, \$300. Clifford Dozier & Harry S. Gerson, 5 terrains, Clouet, Louis, Miro et Tonti, \$625.

FAITS DIVERS.

Le Grand Jury fédéral.

Le grand jury fédéral a clos hier son enquête sur les lettres anonymes de Jackson, Louisiane, en décrétant d'accusation le Dr Emmett C. McKewen, de cet endroit. Il est accusé d'envoi de lettres obscènes par la poste et deux chefs d'accusation sont relevés contre lui. Les lettres sont d'une telle teneur, parait-il, que le grand jury a pu craindre de les insérer dans l'acte d'accusation. L'une a été déposée le 11 juin au bureau de poste de Jackson et était adressée à John McKneely; l'autre a été envoyée le même jour à Mme Mary Brown. Le Dr McKewen était un des dix-sept témoins que le grand jury fédéral a entendus au cours de son enquête qui a duré plusieurs jours. Il y a près de dix ans que l'envoi de lettres anonymes a commencé à Jackson. Dans certaines d'entre elles des citoyens étaient menacés de punition si ils n'agissaient pas d'une façon indiquée en affaires ou en politique. Dans cette période il y a eu peu de lettres dont le langage était obscène, elles ne contenaient, pour la plupart, que des menaces.

BANQUET.

La Louisiana Benevolent and Protective Association a célébré dimanche dernier le vingt-septième anniversaire de sa fondation par un grand banquet dans le hall de l'Union Française.

L'Affaire Maloney.

On annonce que le procès de Robert J. Maloney, l'ex-notaire dont les escroqueries atteignent plusieurs centaines de mille dollars, sur le premier chef d'accusation relevé contre lui, s'ouvrira le 12 janvier prochain. Les rumeurs des manœuvres tentées par certains individus intéressés à obtenir la mise en liberté de Maloney est arrivée à l'attention du district St-Clair Adams, qui en a été très irrité. Il a tenu ces individus sous une stricte surveillance, et il n'est pas impossible qu'ils soient poursuivis d'après une loi d'Etat. Cette loi s'applique aux personnes qui tentent d'arranger un compromis dans une affaire criminelle, ainsi qu'aux personnes qui concourent à un arrangement tendant à couvrir quelque transaction criminelle. C'est la loi 112 de 1882.

L'Auditeur Ambulant Smith.

L'Auditeur d'Etat ambulant A. N. Smith est arrivé hier à la Nouvelle-Orléans et est descendu à l'Hotel Debevoise. Il n'a fait aucune communication au sujet des aides qu'il compte s'adjointer, et il n'a rien dit non plus au sujet du rapport d'après lequel le professeur Caldwell aurait emprunté \$14,000 de l'Ecole Normale de l'Etat et remboursé cette somme en fournissant du bois provenant de ses propriétés. M. Smith est reparti pour Baton Rouge dans la soirée.

Gardiens punis.

Un gardien particulier nommé Peter M. Koney, qui avait un peu abusé de la diva bouteille dimanche dernier, a téléphoné à un poste de police qu'un certain débit de liqueurs était ouvert en violation de la loi. Des agents se sont rendus à l'endroit indiqué et ont trouvé porte close. Mais ils ont arrêté Kenney et le recorder Fogarty l'a condamné hier à \$20 d'amende ou 30 jours de prison. Il a admis qu'il était gris au moment où il a téléphoné et a dit que deux ou trois coups de whisky lui sautaient pour le griser.

Pickpockets arrêtés.

Fred Rehm, alias Phillips, et Wm A. Gilbert, alias Miller, deux pickpockets bien connus, ont été arrêtés en face de la Maison Blanche, à l'angle des rues Canal et Dauphine, hier après-midi par le capitaine Long et les détectives Littletton, Dantonio et Mathe. Conduits au bureau du chef Reynolds ils ont avoué avoir commis dix-neuf vols, et impliqué une femme du nom de Ruth Phillips, qui a été arrêtée en sa demeure, rue Dauphine, près Bienville. Elle avait en sa possession des bagues et boucles d'oreilles d'une valeur de \$1000.

POUR GUERIR UN ENFANT EN UN JOU.

Pour les Tumeurs de BROMO QUININE LAXATIVE se guérissent par. Chaque boîte porte la signature de M. GROVE, 208, Manufacturière par la PARIS MEDICINE CO., St. Louis, Mo.

SANTAL MIDY CAPSULES SOULAGE EN 24 HEURES

Administrateurs de l'hôpital.

Les administrateurs de l'hôpital de charité se sont réunis hier soir sous présidence du docteur Lewis. Dans son rapport le chirurgien déclare que 768 patients ont été admis au cours du mois dernier. Au total 1,596 malades ont été soignés dans l'institution. De ce nombre 881 ont été libérés et 107 sont morts. La clinique du dehors a donné 6,325 consultations et l'ambulance a répondu à 132 appels. Vingt-cinq personnes ont reçu des soins dans le département Pasteur. L'expédition des affaires de routine terminée la séance a été levée.

FOLLE.

Les agents Smith, Chamberlain et Grady ont arrêté à l'intersection du Nouveau Bassin et de la rue Calvez une femme couleuse, Adeline Butler, qui a déclaré que dans une querelle elle avait tué une autre femme de couleur, Josephine Johnson, un numéro 1313 de la rue Baronne. Une enquête a établi qu'aucune tragédie n'avait eu lieu à cet endroit. La femme est évidemment folle et elle sera examinée par le coroner.

JAMES BONNOT, Successeur de JOHN BONNOT Entrepreneur de pompes funèbres

No 623 RUE STE-ANNE SALONS FUNEBRES. Téléphone No 1042.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd., Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

1108-1112 Rue Nô Remparts PHONE: HEMLOCK..... 408

EMILE LABAT (Autrefois Mme Veuve Joa. Ray) Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur.

No 1366 AVENUE NORD REMPARTS. Voitures pour Bals, Mariages, Procès, etc. Embretements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment. 1er sept-1 an

AMUSEMENTS.

THE RIGHT OF WAY - GUY STANDING et THEODORE ROBERTS

Opheum THEATRE - 333 VAUDEVILLE PARFAIT

DAUPHINE THEATRE - "CHINATOWN CHARLIE."

100-SHUBERT Grand Divertissement de Tableaux

L'ORPHEON FRANÇAIS - LA SALLE DE L'UNION FRANÇAISE

AVIS SPECIAL. Le public est ici prévenu que j'ai transféré le 30ème jour de novembre 1908, tous mes meubles et ma clientèle de la maison Julie Wolf & Co. à mes successeurs M.M. Julius C. Wolf et Otto L. Neugame.

CONSULAT DE FRANCE - Godchaux Building, 306-07 Bureaux ouverts de 9 heures à 2 heures.

AVIS. Recherché dans un intérêt de famille: Pierre Huguet, Mlle ou Mme Alexandrine Marillet, Jean Pierre Philémon Bordes, Eugène Bouleis (Chapierie, St-Jacques).

NOUVELLE-ORLEANS-NAVRE - Ligne directe au Havre, Paris (France)

AMUSEMENTS.

THE CAT and THE FIDDLE - Thorton, le Mar

BLANEY'S LYRIC THEATRE - Ou le public se rend cette saison.

"YOUNG BUFFALO" - Sheriff of Angel Gulch et "The Dancing Girls"

GREENWALL THEATRE - "VANITY FAIR"

NOUVEL HOTEL ST-CHARLES - Le Restaurant du Nouvel Hôtel St-Charles

SALLE DE BILLARDS MILLER - Parties entre Experts Tous les Soirs.

VAPEURS. LIGNE FRANÇAISE. COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

valait fait irruption dans la pièce. A la vue du blessé ses yeux se remplirent de larmes et, bouleversée, étreignant dans un élan de cœur sa sœur de lait, l'ancienne compagne de ses jeux d'enfant, l'humble amie dévouée de toujours: — Oh! Jeanne, pauvre Jeanne! Un pareil malheur est-il possible? Et, assise, dominant sa nervosité féminine, sans souci de tacher sa robe et d'ensanglanter ses mains, elle avait, avec des compresses mouillées, aidé la jeune femme à étancher le sang qui ruisselait de la nuque affreusement broyée. Mais ces soins qui n'arrachaient pas même l'agonisant une plainte, visible ment étaient inutiles. — C'est alors que, suivant à toute allure un jeune garde qui lui montrait le chemin, une femme à bicyclette avait sauté de sa machine, une très jeune fille aux cheveux de chaux sous un capot de paille, le mince corps de garçon pris dans un costume cycliste en lainage gris, elle s'était avancée, se présentant en deux fois.

vite étonnée. — Vous le savez, n'est-ce pas? J'avais imploré Jeanne. Véra Neepoff n'avait pas répondu. Elle avait seulement, du pouce, fait un signe de croix sur le visage immobile de Pierre; et comprenant l'inépuisable impuissance de ce geste, Jeanne avait posé un sanglot déchirant. Madame de Morailles, lui ouvrait les bras, l'avait reçue sur son cœur dans une étreinte de protection navrée. Pierre Dandré venait de monter, et Véra Neepoff, le visage calme malgré son émotion, contemplait ce poignant spectacle. — C'est ainsi qu'elle était entrée, inoubliablement, dans la vie de Jeanne. Les jours suivants, à la prière de la marquise, elle était revenue soigner la jeune veuve, affaiblie, gardée à vue, et dans un si affreux état de prostration suivi d'accès de délire, que l'on put craindre, pendant deux semaines que sa raison ne sombrât. Elle ne s'était pas bornée à des soins maternels, fidèles. Lorsque le docteur de la Roche-Torte s'en était rendu compte, elle avait voulu le relayer auprès de la malade, elle était restée la confidente et la conseillère affectueuse, celle dont la volonté, par un contact magnétique, une auto-suggestion tenace, relevaient peu à peu le moral de Jeanne. Elles étaient amies lorsqu'el-

les s'étaient quittées, n'avaient jamais cessé de se voir, et depuis un lien nouveau, rivé par un mutuel et redoutable secret, était venu resserrer leur confiance et leur estime. Ce secret concernait le petit Jacques, et avec lui une autre personne, une noble et malheureuse femme à qui Jeanne Dandré ne pensait jamais sans un sentiment douloureux d'amour et de pitié, une gratitude absolue, un élan de sacrifice de tout elle-même. Cette femme, Véra Neepoff et elle n'avaient aucun besoin de la nommer: leur regard exprimait toutes les pensées à elle et que, de sa présence inviolable, elle assistait à leur causerie. — Eien de nouveau? ni de faits nouveaux? demanda la doctoresse qui l'avait introduite dans son cabinet de consultations, une pièce très simple aux meubles d'acier, aux fauteuils de cuir. — Non, dit madame Dandré. Je vous aurais téléphoné en ce cas. — Jacques va bien? — Oui, cependant ses dents le font souffrir. Si vous n'avez rien de mieux à faire, voulez-vous venir dîner avec moi ce soir; vous le verriez en même temps? — Volontiers, dit Véra Neepoff qui aimait se reposer dans la calme petite maison de son amie des fatigues d'un métier rebata-

ne Dandré, que vous n'êtes pas difficile, car ma femme de ménage est malade, et nous diquerons à la fortune du pot. Véra, d'un geste tranquille la rassura: A quoi bon cette phrase de précaution? Très sobre, elle s'accommodait de tout. Pendant de longues années, étudiante condamnée à une stricte pauvreté, qu'elle cachait par orgueil, il lui était arrivé de ne s'occuper que d'un bol de lait et d'un morceau de pain. — C'est vrai, vous n'êtes pas difficile. — Vous êtes toujours contente de la nourrice? demanda mademoiselle Neepoff, qui avait par relations de confrère, procuré la Bourguignonne à Jeanne, en faisant venir des environs de Dijon cette plantureuse brave femme. — On ne peut plus contente; elle est non seulement propre, attentive, docile, mais elle adore son "petit prince", comme elle répète, et l'intérêt d'argent et de cadeaux n'y est pour rien. C'est une excellente nature.... Tout au plus... — Tout au plus! songez le harnaisement de sourcil interrogateur de la jeune Russa. — Je ne sais trop comment expliquer cela.... Elle s, et je ne veux pas dire que ce soit un reproche, surtout l'intelligence du cœur. — Vous trouvez qu'elle n'a-t-elle pas malice à grand'chose et que c'est une simple, trop

simple peut-être?... — Elle n'est pas sottie, dit madame Dandré, elle est, comment dirai-je, un peu comme une de ces belles vaches grasses qui ruinent dans un pré, en vous regardant de leurs larges yeux expressifs. — Elle ne se mêle de rien ni de personne. Elle est crédule. Elle est restée très de son village. — Par moments, cela m'inquiète un peu, dans une ville comme Paris, où tant d'embûches, tant de mauvaises intentions rôdent autour des innocents. — Sans doute, chère amie. Mais songez que le rôle de votre nourrice est surtout animal et passif: son instinct de bonne vache laitière sert mieux votre enfant que l'intelligence avertie d'une femme plus nerveuse, plus lucide, dont les défauts féminins, la curiosité, l'intrigue, le bavardage pourraient se retourner contre vous?... — C'est vrai. Pourtant.... — Combien d'autres, à sa place, se demanderait quel mystère s'attache à ce petit être confié à leurs soins. — Si ingénieusement que vous ayez été à Jacques une parente active, une mère, un père absent, et motivé leur dégoût par ce séjour en Orléans, ce qui en effet est difficile à vérifier sur place, on s'imagine tout de suite, — avec vous réfléchi que d'autres nourrices que la Louise seraient parvenues à instaurer le ménage

contre cette histoire? — Quelque soit que vous preniez à ne jamais donner un indice, à ne jamais vous copier dans vos explications, un être de votre droiture est si peu fait pour le mensonge que, malgré vous, et malgré les mobiles très légitimes qui vous font agir, des soupçons, des doutes tout au moins, pourraient naître chez une autre; que la bonne Louise. — Croyez-vous?... fit Jeanne, alarmée. — Mais oui, elle du moins n'a demandé pas plus que ce que vous lui en dites, le croit tout au moins. — Je n'ai pu, quant à moi, m'empêcher de penser que votre acte de dévouement, cette dévouement que vous assumez sans crainte des conséquences, pouvait offrir à un moment donné de graves dangers, mettre des gens, trop intéressés à faire le mal, sur la piste d'une découverte dont les suites seraient déplorable. — Mais là-dessus, je n'ai pas à revenir. Les raisons sentimentales qui vous ont fait vous sacrifier sont de celles qu'on ne discute pas, et devant lesquelles on s'incline, même en tremblant. — Vous m'effrayez, Véra, dit madame Dandré qui pâlit. — Ce n'est pas mon intention, chère amie. Nous avons parlé de l'enfant. Pouvons-nous, — vous et moi, — parler d'autre chose? — Nous avons ensuite par-

lé de sa nourrice; et je vous ai dit pourquoi, quelques garanties incomplètes à certains égards qu'elle puisse donner, je la préfère à d'autres femmes de son espèce qui, elles pourraient devenir dangereuses. — Pour le reste, n'en parlons pas.... C'est ainsi, et que nous le voulions ou non, la force du destin est là. — Quand on a pris son parti de toucher à certains engrenages périlleux en sachant qu'ils peuvent un jour broyer ceux que nous aimons ou nous-mêmes, on n'a plus comme règle que le silence, et on se doit de continuer à faire stoïquement son devoir. — Mais, Véra, pourquoi s'inquiéter? L'enfant va bien.... Personne ne se doute.... Et ce que vous avez un motif de crainte quel que chose?... — Sait-on jamais? fit la doctoresse pensive? Elle plongeait son regard aigu, métallique dans le vide de la pièce, regardait fixement un coin de mur, comme si la puissance de ses prunelles avait le don mystérieux, l'étrange pouvoir de lire à travers l'espace. — Sait-on jamais?... répéta-t-elle. J'admets que, pour l'instant, vous ayez parlé un peu précipité. Mais plus tard, comment s'attendrez-vous cette folie? — A continuer.